



ANIMATION NATURA 2000 VALLEES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER 18-58 BILAN TRIENNAL D'ACTIVITE 04/2015-03/2018

Des actions réalisées avec le soutien de:

Mars 2018



Tables des matières

1.	Introduction	1
2.	Sensibilisation, communication	2
3.	Veille, conseil, appui technique	3
4.	Articulation avec les politiques publiques	3
5.	Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion	4
5.1.	Pastoralisme ligérien	4
5.2.	Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEC).....	5
5.3.	Contrats et Charte	6
6.	Évaluation et amélioration du dispositif	7
7.	Gestion administrative et financière	8
8.	Perspectives pour l'animation 2018-2021	9

1. Introduction

Les cinq sites Natura 2000 de l'Axe Loire / Allier (4 Zones Spéciales de Conservation désignées au titre de la Directive « Habitats, faune, flore » et 1 Zone de Protection Spéciale désignée au titre de la Directive « Oiseaux »), se composent de près de 71% d'habitats d'intérêts communautaires répartis entre les grands types de milieux alluviaux ligériens que sont les grèves sableuses, les pelouses, les forêts alluviales et les annexes hydrauliques. Ces milieux sont fortement dépendants de la dynamique fluviale et souffrent de la modification du fonctionnement hydromorphologique de la Loire, mais également pour les milieux ouverts, de l'abandon des pratiques agro-pastorales depuis le milieu du 20^{ème} siècle. Cette évolution a entraîné une dynamique de fermeture des milieux ligériens et une évolution vers le boisement des îles et francs-bords. L'enjeu de ces sites est donc le maintien de la diversité d'habitats alluviaux dans un système de mosaïque à l'échelle des sites, entre pelouses, prairies et boisements. Ces milieux hébergent une faune d'intérêt communautaire variée liée aux systèmes alluviaux et aux maillages pelouses-fruticées.

Le complexe Loire-Allier est constitué de 70% de Domaine Public Fluvial (DPF), plaçant l'État, gestionnaire du DPF, comme l'un des interlocuteurs principaux.

Avec environ 6 300 ha de Surface Agricole Utile comprise au sein des sites, le travail avec le monde agricole est également un enjeu important.

Les Documents d'Objectifs ont été réalisés entre 2004 et 2010 par le bureau d'étude Biotope (FR2400522), le WWF (FR2600968), le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (FR2600969, FR2600965) et les Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et Centre – Val de Loire (FR2610004).

Si l'Etat est resté maître d'ouvrage de l'animation au cours des trois années d'animation (avril 2015 à mars 2018), la présidence du comité de pilotage a été tenue par Monsieur Gorce, président du Pays Bourgogne Nivernaise, de 2015 à 2016 puis par le préfet de la Nièvre depuis 2016.

Le présent bilan triennal d'activité, présenté sous forme de tableaux synthétiques par grands types d'actions, ne vise pas à reprendre le détail de chaque action menée, mais, à partir du prévisionnel des trois années d'animation, de faire la synthèse de ce qui a été réalisé et d'en faire une analyse rapide, laquelle découle sur des perspectives pour les prochaines années d'animation.

Les sigles utilisés dans un souci de synthèse sont détaillés au-dessous de chaque tableau.

Les temps indiqués correspondent au pourcentage de temps consacré à chaque grand type d'action sur la durée totale de l'animation.

2. Sensibilisation, communication

Objectifs 2015-2018	Actions réalisées	Temps	Bilan	Analyse	Perspectives pour 2018-2021
Conception et édition d'une Gazette à destination des mairies et usagers	Edition de 2 numéros de la Gazette Natura 2000 + Travail sur le visuel et le contenu pour la rendre plus attractive ainsi que sur l'optimisation de la diffusion.	13.4 %	+	Malgré des éléments qui restent à améliorer (site internet, diffusion de la Gazette, communication auprès de la presse), bilan globalement très positif au vu du nombre d'élus qui ont participé au séminaire, de la teneur des échanges lors des rencontres, de l'implication des acteurs locaux dans la mise en place de l'APPB ⁵ Sternes et de la refonte de la Gazette Natura 2000.	Edition de nouveaux numéros de la Gazette, y inclure des témoignages d'acteurs du territoire, poursuite des actions pour optimiser sa diffusion.
Site internet dédié sur la base de la pépinière AFB ¹ : actualisation régulière en fonction des actualités du site	Rédaction des parties encore incomplètes + mise en ligne d'actualités. Le format actuel n'étant pas satisfaisant, réflexion sur une évolution vers un autre format de site.				Evolution vers une page ou site internet dédié au sein du site internet du Cen Centre – Val de Loire. Mise en ligne des documents produits dans le cadre de l'animation.
Présentation du dispositif auprès des élus en fonction des besoins et de la demande	Forte implication du Pays Bourgogne Nivernaise sur les 2 premières tranches : courrier à destinations de l'ensemble des élus, organisation d'un séminaire en 2016 (27 élus participants sur 60 invités). Rencontre de 6 communes (conseils municipaux ou bilatérales).				Poursuite de la disponibilité auprès des élus : nouveaux élus, pays.
Réunions publiques thématiques : porter à connaissance des acteurs locaux les objectifs et les mesures des docobs ²	Rencontre à l'opportunité de différentes structures, échanges sur les activités et enjeux des sites Natura 2000.				Travaux avec les acteurs du tourisme fluvial + poursuite des rencontres à l'opportunité et réponse aux demandes.
Communication auprès de la presse lors d'événements marquants : presse locale, bulletins municipaux, etc	Plusieurs événements couverts par la presse : séminaire, intervention au conseil municipal de Jouet-sur-l'Aubois, travaux réalisés par la DDT58 ³ sur les sites Natura 2000, article dans le magazine <i>Nevers ça me botte !</i> , prêt de l'exposition itinérante <i>Natura 2000 Loire</i> à la commune de Boulleret.				Poursuite, et si possible augmentation, de la communication auprès de la presse.
Mise en place de l'APPB ⁴ sur les sites de nidification des sternes naine et Pierregarin	Mise en place annuelle depuis 2016 avec une très forte implication d'acteurs locaux. Article dans le numéro 5 de la Gazette Natura 2000 et diffusion de supports de communication (flyers, affiches).				Poursuite de la mise en place de l'APPB ⁴ avec les acteurs locaux. Poursuite des réflexions sur la communication sur le dispositif.

¹ Agence Française de la Biodiversité

² Documents d'objectifs

³ Direction Départementale des Territoires de la Nièvre

⁴ Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

Bilan triennal d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2015-2018

Maître d'ouvrage : Etat

Présidence du comité de pilotage : Préfet de la Nièvre

Animateurs : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

3. Veille, conseil, appui technique

Objectifs 2015-2018	Actions réalisées	Temps	Bilan	Analyse	Perspectives pour 2018-2021
Veille générale des projets tout au long de l'année, information des porteurs de projet sur les enjeux et sur le dispositif des évaluations d'incidences	<p>Suivi et communication sur le dispositif auprès des porteurs de projet, en partenariat avec les services de l'État qui instruisent les dossiers. Assistance et concertation avec la subdivision Loire de la DDT58¹.</p> <p>Augmentation prégnante du nombre de projets suivis au cours des trois années, avec notamment quelques projets de grande ampleur.</p> <p>Diffusion d'une affiche d'information sur le dispositif d'évaluation d'incidence dans la partie nivernaise du territoire.</p>	7.7 %	+	La communication et le partenariat étroit avec les services de l'État permet d'optimiser l'accompagnement des porteurs de projet et donc la prise en compte des enjeux environnementaux.	Poursuite de la communication sur les évaluations des incidences, du partenariat avec les services de l'État et de la disponibilité/présence auprès des différents porteurs de projets (dans le cadre des évaluations des incidences et de la veille réglementaire).
Appui technique aux administrations lors de l'instruction des projets tout au long de l'année en participant aux réunions, par correspondance par courriel, téléphone et éventuelles réunions de terrain	Suivi de plusieurs projets/programmes chaque année d'animation avec diffusion des enjeux liés aux habitats et espèces d'intérêt communautaire.				

¹ Direction Départementale des Territoires de la Nièvre

4. Articulation avec les politiques publiques

Objectifs 2015-2018	Actions réalisées	Temps	Bilan	Analyse	Perspectives pour 2018-2021
Assurer la cohérence des politiques en participants aux réunions diverses : réunions de travail ou réponse à invitations	Participation aux réunions, rencontre des acteurs en fonction des différents projets/programmes.	3.6 %	+	Le relationnel avec les différents acteurs du territoire, la participation aux réunions et la rencontre des acteurs permet de porter à connaissance les enjeux environnementaux liés aux sites Natura 2000 et de favoriser ainsi leur prise en compte et la cohérence entre les différents projets/programmes.	Poursuite du suivi des projets, plans et programmes et de la disponibilité auprès des services instructeurs et des acteurs des sites Natura 2000.

Bilan triennal d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2015-2018

Maître d'ouvrage : État

Présidence du comité de pilotage : Préfet de la Nièvre

Animateurs : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

5. Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion

5.1. Pastoralisme ligérien

Objectifs 2015-2018	Actions réalisées	Temps	Bilan	Analyse	Perspectives pour 2018-2021
Poursuite des actions entreprises depuis le retour du pastoralisme sur les sites et maintenir le partenariat.	<p>Le déploiement du pastoralisme sur la base de l'étude de préfiguration s'est poursuivi dans le cadre du programme Pasto'Loire et en lien avec les éleveurs du collectif Past'Horizon. Après un déploiement très rapide, ces derniers ont connu une période difficile, notamment sur le plan financier du fait du contexte d'engagement aux MAEC¹, la situation semble s'être maintenant stabilisée.</p> <p>Accompagnement des éleveurs sur le territoire, mise en place du pastoralisme sur de nouveaux sites (notamment sites restaurés grâce à des contrats Natura 2000), suivi et participation au programme Pasto'Loire.</p>	6 %	+	Malgré les difficultés rencontrées, le pastoralisme est maintenant de nouveau bien implanté dans le territoire avec trois éleveurs qui font pâturer leurs troupeaux (dont une éleveuse en cours d'installation), permettant ainsi de maintenir les habitats d'intérêt communautaires (pelouses et prairies ligériennes) et la faune associée, notamment sur des secteurs qui ont fait l'objet de contrats Natura 2000. Cette pratique bénéficie également d'une perception très positive de la population locale et les événements qui y sont liés, tels que les transhumances, attirent un public relativement important.	Poursuite du déploiement du pastoralisme sur les sites et accompagnement des éleveurs dans le cadre de Pasto'Loire. La viabilité économique des exploitations est un enjeu crucial pour poursuivre cette activité sur le territoire. Pour permettre une pérennisation de l'action, une mise en valeur des produits issues de cette agriculture semble nécessaire (Label, promotion, etc.).

¹ Mesure Agro-Environnementale et Climatique

5.2. Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEC)

Objectifs 2015-2018	Actions réalisées	Temps	Bilan	Analyse	Perspectives pour 2018-2021
Démarchage des contractants : explication du dispositif et potentialités de contractualisation	Montage d'un projet commun aux sites Natura 2000 de Loire et d'Allier animés ou co-animés par le Cen Centre – Val de Loire et d'un projet équivalent sur la partie nivernaise du territoire (participation au montage du dossier, réunions du comité technique, réunions des financeurs en Bourgogne – Franche Comté) : ouverture du territoire en 2015, 2016 et 2017, animation auprès des exploitants renforcée du fait des nouvelles règles de mise œuvre du dispositif et de leur variabilité, réalisation des diagnostics écologiques des parcelles pour les MAEC localisées, réalisation de sessions de formation pour la MAEC systèmes herbagers et pastoraux, partenariat avec la Chambre d'agriculture du Cher pour l'accompagnement de la MAEC systèmes polyculture-élevage, forte assistance auprès des agriculteurs pour répondre aux questions sur le dispositif, les budgets, les avancées des instructions, etc., relation étroite avec le service Economie agricole de la DDT18 ¹ pour suivre les instructions des dossiers	31 %	+ / -	Le montage et l'animation du projet auprès des exploitants a été rendu très complexe par l'apparition de nouvelles règles en constante variation telle que plafonds, MAEC systèmes et des budgets incertains, dans un contexte où un grand nombre d'exploitants arrivaient en fin de contrat MAEC ² en 2015 et envisageaient donc de poursuivre avec un engagement en MAEC. Cette variabilité des cahiers des charges, associée à une incertitude budgétaire et au très important retard pour l'instruction des dossiers n'ont pas facilité le travail d'animation et discrédité le dispositif auprès des exploitants. Cela a également impliqué de répondre aux différentes questions des exploitants sur ces éléments tout au long des trois années d'animation. S'il n'a pas été possible de réaliser de bilan quantitatif (dossiers 2016 et 2017 pas encore instruits à ce jour) il est indéniable que les surfaces engagées ont été fortement réduites sur la partie berrichonne du territoire où les MAEC localisées ont été plafonnées, alors qu'un nombre important d'exploitants étaient malgré tout intéressés pour engager une part considérable de leurs parcelles.	Travaux sur l'accompagnement technique des exploitants en cours d'engagements, sur des actions à mettre en place en parallèle et après leur engagement (exemple : communication pour valoriser les actions mises en place pour préserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire). Si la future programmation 2020-2025 le permet, dépôt d'un nouveau projet pour reconduire et/ou voir de nouveaux engagements sur le territoire.
Diagnostic des exploitations					
Montage administratif des dossiers et assistance aux agriculteurs					
Bilan quantitatif, évaluation globale et comparaison avec l'ancien programme					

¹ Direction Départementale des Territoires du Cher

² Mesures Agro-Environnementales territorialisées : équivalent des MAEC localisées à la parcelles sur les anciennes programmations

5.3. Contrats et Charte

Objectifs 2015-2018	Actions réalisées	Temps	Bilan	Analyse	Perspectives pour 2018-2021
Contrats : recherche et accompagnement des contractants potentiels, analyse des modalités et de la faisabilité des actions et préparation de la contractualisation depuis fin 2015.	Démarchage des contractants ayant abouti au montage en cours de deux contrats Natura 2000, autres projets de contrats potentiels sur les sites.	9.5 %	-	L'absence de budget alloué aux contrats Natura 2000 en début de programmation a impacté la mise en place du dispositif, de même que les temps conséquents alloués à d'autres actions comme les Mesures agro-environnementales et les évaluations d'incidences.	Poursuite et finalisation des montages en cours de deux contrats Natura 2000. Montage d'autres contrats suivant les enjeux et la volonté des propriétaires, notamment pour la restauration de milieux ouverts en voie de fermeture. La pertinence et les possibilités d'intervention sur les forêts alluviales d'intérêt communautaire, via des contrats forestiers, pourront également être étudiées.
Charte : réponse aux sollicitations et accompagnement des volontaires à la contractualisation sans effectuer de démarchage actif	Absence de démarchage actif, simple réponse aux demandes d'information du fait de la faible part de remboursement par l'État de la part communale de la TFNB ¹ aux communes.			L'absence d'animation induit une contractualisation nulle à la Charte, outil par ailleurs complètement opérationnel.	Si possible orientation de l'animation vers les communes propriétaires de parcelles incluses dans les sites Natura 2000

¹ Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties

6. Évaluation et amélioration du dispositif

Objectifs 2015-2018	Actions réalisées	Temps	Bilan	Analyse	Perspectives pour 2018-2021
Rapports d'activité : rédaction d'un rapport d'activité par tranche d'animation et d'un bilan triennal au terme des trois années d'animation.	Rédaction d'un rapport d'activité annuel pour chaque tranche d'animation et du bilan triennal au terme des trois années d'animation.	21.3 %	+	<p>L'évaluation de la mise en œuvre des docobs¹ représente un travail très conséquent qui ne peut prendre le pas sur les autres actions de l'animation. Cette action se poursuit donc sur des délais largement supérieurs à ceux prévus initialement et probablement largement sous-évalués. Des éléments intéressants pour la suite de l'animation ont toutefois déjà été mis en avant, notamment via la consultation des membres du copil⁴.</p> <p>L'étude sur l'évaluation de l'état de conservation des forêts alluviales permet et montre la nécessité d'optimiser leur prise en compte dans les différentes missions de l'animation (notamment la veille réglementaire). La réalisation future de nouveaux relevés sur les mêmes placettes permettra de déterminer l'évolution de leur état de conservation.</p>	<p>Poursuite et finalisation de l'évaluation de la mise en œuvre des docobs¹ dont les conclusions serviront de base à la réactualisation.</p> <p>Plusieurs propositions d'études correspondant aux enjeux de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire ont été faites pour la prochaine programmation : étude sur les sternes et les dérangements subis pendant leur reproduction (en lien avec la mise en place de l'APPB⁶), suivi des annexes hydrauliques, étude des Gomphidés⁵ de Loire et suivi de l'évaluation de la conservation des pelouses ligériennes suite à l'état initial réalisé en 2014.</p>
Réaliser une évaluation de la mise en œuvre des docobs ¹ depuis le lancement de l'animation	Evaluation de la mise en œuvre des docobs ¹ largement entamée, travail sur la fusion des ZSC ² et proposition d'extension au périmètre ZPS ³ proposé et validé par les membres du copil ⁴ .				
Réactualiser les docobs ¹ en fonction des conclusions de l'évaluation					
Etudes complémentaires pour améliorer la connaissance des habitats et espèces d'intérêt communautaire : suivi de l'état de conservation des forêts alluviales, étude des Gomphidés ⁵ de Loire d'intérêt communautaire	Mise en place de l'étude sur l'état de conservation des forêts alluviales d'intérêt communautaire : les relevés effectués sur 66 placettes et leur analyse ont permis de conclure à un état de conservation global sur les sites Natura 2000 considéré comme « altéré » même si proche de l'état favorable.				

¹ Documents d'objectifs

² Zones Spéciales de Conservations : sites Natura 2000 désignés au titre de la Directive « Habitats, faune, flore »

³ Zones de Protection Spéciale : sites Natura 2000 désignés au titre de la Directive « Oiseaux »

⁴ Comité de pilotage

⁵ Groupe de libellules dont certaines espèces sont inféodées à la Loire

⁶ Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

7. Gestion administrative et financière

Objectifs 2015-2018	Actions réalisées	Temps	Bilan	Analyse	Perspectives pour 2018-2021
Gestion financière par la recherche de partenaires et de devis.					
Assistance à l'organisation du copil ¹ en lien avec le Président et la DDT58 ² .	Organisation de 3 réunions du copil ¹ au cours de la programmation comportant des interventions / témoignages d'acteurs du territoire, points réguliers avec les services de l'Etat et participation aux réunions d'échanges et journées techniques organisées par les DREAL ⁴ Bourgogne – Franche Comté et Centre – Val de Loire.	7.5 %	+	Suivi administratif de l'animation régulier hormis pour SUDOCO ³ . Les interventions d'acteurs du territoire au cours des réunions du copil ¹ ont souvent fait l'objet de multiples échanges et ont certainement permis un rendu plus concret des actions entreprises. La participation aux journées d'échanges organisées par les DREAL ⁴ permet de resituer l'animation dans son contexte régional et de bénéficier des retours d'expérience sur les autres sites Natura 2000.	Poursuite du suivi administratif de l'animation des sites Natura 2000. Une action de gestion financière avec la recherche de financements pour les contrats et/ou mise en place d'actions pourrait également avoir lieu. La base de données SUDOCO ³ ayant été remplacée par une autre (SIN2 ³) résolvant les blocages rencontrés jusqu'alors son remplissage pourra être repris.
Suivi de la conduite de l'animation par la rédaction de rapports d'activité annuels, d'un bilan triennal, la définition d'un programme d'action 2018-2020 et le remplissage de SUDOCO ³ .					
Relation avec les services de l'Etat par la participation aux réunions d'échanges et aux journées techniques organisées par les DREAL ⁴ Bourgogne – Franche Comté et Centre – Val de Loire.					

¹ Comité de pilotage

² Direction Départementale des Territoires de la Nièvre

³ SUDOCO / SIN2 : base de donnée en ligne permettant le suivi national des documents d'objectifs des sites Natura 2000

⁴ Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

8. Perspectives pour l'animation 2018-2021

Les travaux effectués au cours des trois dernières années d'animation doivent se poursuivre avec une nouvelle programmation qui débutera au 1^{er} avril 2018 et s'achèvera au 31 mars 2021. Cette période verra s'accomplir plusieurs études et travaux spécifiques :

- ✓ Bilan quantitatif et qualitatif des Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEC) contractualisées entre 2015 et 2017,
- ✓ Actualisation des documents d'objectifs des sites Natura 2000 suite à leur évaluation et fusion des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) désignées au titre de la Directive « Habitats, faune, flore »,
- ✓ Etude sur le dérangement des Sternes naine et Pierregarin pendant leur nidification, avec synthèse des causes liées à ce dérangement. L'objectif est de réaliser une synthèse bibliographique des différentes études menées sur cette problématique, ainsi que les solutions mises en place et leur efficacité, et évaluer les faisabilités d'une déclinaison à l'échelle locale,
- ✓ Evaluation de l'état de conservation des pelouses ligériennes d'intérêt communautaire. Un second passage sera effectué sur les zones déjà échantillonnées en 2014 et permettra ainsi de traduire l'évolution de l'état de conservation de ces milieux depuis la première étude,
- ✓ Etude des libellules gomphidés de Loire d'intérêt communautaire en vue d'inventorier et de caractériser les populations de Gomphe serpentifère et de Gomphe à pattes jaunes pour lesquelles le bassin de la Loire a une responsabilité particulièrement importante à l'échelle européenne,
- ✓ Etude sur les annexes hydrauliques et leur fonctionnement.